



DEB 2022-12

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

084-218401008-20220407-2022-12-AJ

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2022

Affichage : 13/04/2022

République Française  
Département de Vaucluse

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA ROQUE ALRIC

Le 7 avril 2022 à 18h30 se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de monsieur José LINHARES, maire de la commune de La Roque Alric.

Etaient présents : LINHARES José, LAGUNA Elodie, HEREDIA Justine, CASADO ESCOBAR Sylvia et SEVIN Rolland.

Etaient absents : THOMAS SOUMILLE Coraline (pouvoir donné à CASADO ESCOBAR Sylvia), LINHARES Tiffanie (pouvoir donné à LINHARES José).

Secrétaire de séance : SEVIN Rolland.

### Objet : Budget Primitif 2022

Monsieur le Maire présente le budget primitif de la commune, en section de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2022.

Il rappelle que le vote de celui-ci s'effectue aux niveaux des chapitres.

Le montant total des 2 sections s'établit ainsi :

	DÉPENSES	RECETTES
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Crédits	54 519,60 €	14 985,40 €
Reports n-1	0 €	61 612,20 €
Restes à réaliser	22 078 €	0 €
<b>Total section Investissement</b>	<b>76 597,60 €</b>	<b>76 597,60 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Crédits	88 234,73 €	73 061 €
Reports n-1	0 €	15 173,73 €
Restes à réaliser	0 €	0 €
<b>Total section Fonctionnement</b>	<b>88 234,73 €</b>	<b>88 234,73 €</b>
<b>TOTAL DES SECTIONS</b>		
<b>Total cumulé</b>	<b>164 832,33 €</b>	<b>164 832,33 €</b>

Monsieur le maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2022.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré**

Le Maire entendu,

**Approuve le présent budget primitif 2022 tel que présenté par monsieur le Maire.  
Procède à la signature du document budgétaire.**

Ainsi fait et délibéré lesdits jours, mois et an.  
Pour extrait conforme,  
La Roque Alric, le 11/04/2022

Le Maire,

José LINHARES

